

demain les prêtres feront défaut. Supposez que les lévites ne se sanctifient pas dans les pieux asiles qui leur sont ouverts, les prêtres ne rempliraient plus leur rôle de sauveurs du monde.

De là pour les catholiques ces devoirs qui leur incombent aujourd'hui plus que jamais : prier pour que les vocations ne manquent pas au sanctuaire ; les favoriser et les soutenir selon leurs moyens.

Les vocations diminuent. Les évêques poussent le cri d'alarme sur la disette des ouvriers évangéliques. Dans plusieurs diocèses les postes vacants se comptent par centaines. L'avenir ne peut être envisagé que sous les plus tristes appréhensions. Les vocations sont assurément l'œuvre de Dieu, et Dieu ne peut pas plus s'en désintéresser qu'il ne se désintéresse de l'avenir de son Eglise : celles-là sont nécessaires pour que celle-ci subsiste. Mais autre chose est le manque de prêtres, ce qui est la faute des hommes ; autre chose le manque de vocations, ce qui serait la faute de Dieu.

“ Lorsque Dieu veut châtier un peuple, disait naguère Mgr le nonce actuel du Saint-Siège à Paris, il lui enlève ses prêtres ; et quand il le veut relever, il les multiplie. ”

Dieu crée les vocations, comme il crée presque toute chose en ce monde, à l'état de germes. Ces germes divins existent partout : mais, s'ils n'arrivent pas à éclosion, est ce à Dieu qu'on doit s'en prendre ? Dieu, dans son amour pour le monde, ne demande qu'à faire croître et développer, par l'action de l'homme, ces germes de vocation au sacerdoce qui sont uniquement son œuvre. Pourquoi faut il que l'homme ennemi veille sans cesse pour flétrir et dessécher ces fleurs, avant qu'elles se soient épanouies pour le bien des âmes.

Par l'homme ennemi, nous n'entendons pas seulement les manœuvres directes du démon, ni le souffle funeste de l'esprit du siècle. Nous parlons aussi des parents eux mêmes, qui, sous l'empire d'un amour aveugle ou des intérêts terrestres, ne craignent pas d'étouffer dans le cœur de leurs enfants la semence divine de la vocation ecclésiastique. Que de fois les plus heureuses dispositions sont combattues par les raisonnements de la sagesse profane ! Cet enfant commençait à s'acheminer vers le sanctuaire, et on s'empresse de l'en faire dévier.

Mais que deviendraient les vocations, si à l'insouciance faiblesse des parents, si aux influences pernicieuses qui vicient l'atmosphère moral où s'agit l'adolescence, venaient s'ajouter, par surcroît de malheur, des vexations injustes et surtout l'obligation du service militaire pour les séminaristes ? Mgr Freppel, parlant de la loi tyrannique proposée à la Chambre des députés pour astreindre les élèves du sanctuaire à passer par la caserne, a fait entendre ces graves paroles : “ Il s'agit de l'existence et de l'avenir de l'Eglise catholique en France ; car tarir à sa source le recrutement du